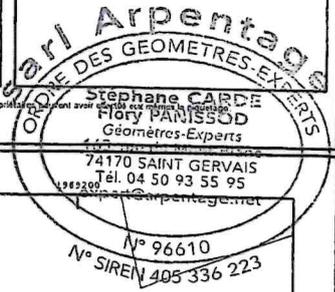


D'après le document d'arpentage dressé

Par Stéphane CARDE (2)

Réf. : 11585-JB

Le 11-10-2019



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3) a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à

Les propriétaires désignent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la mise 6463.

....., le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires doivent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la mise 6463.
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien reconnu du cadastre, etc...)
 (3) Préciser les noms et qualité de signataire s'il s'agit d'un propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

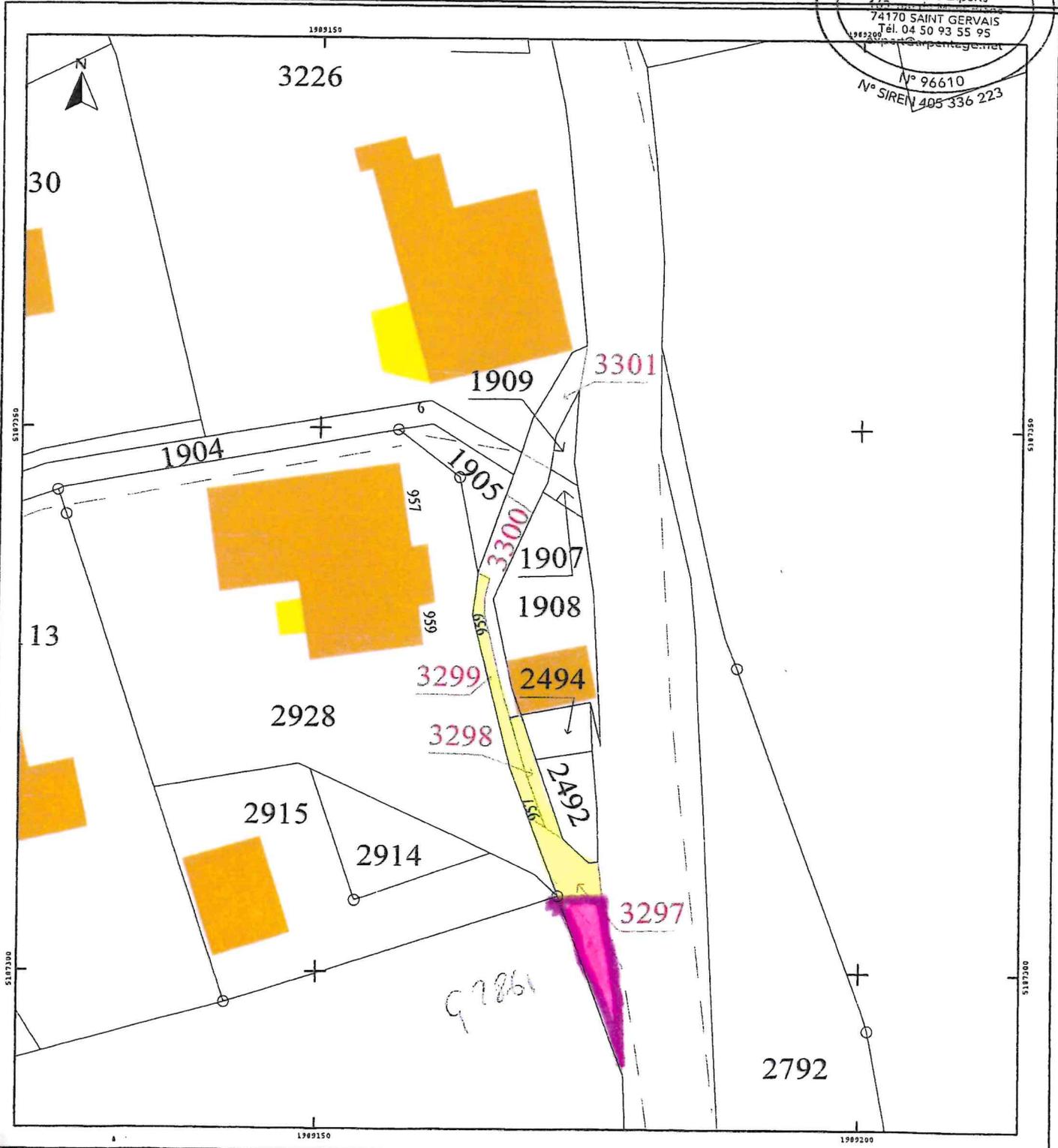
Commune : LES CONTAMINES MONTJOIE (085)

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 2789G

Document vérifié et numéroté le 11/10/2019 A Bonneville Par Joël BARADON Géomètre du Cadastre Signé

BONNEVILLE

45 RUE PIERRE DE COUBERTIN BP 131 74136 BONNEVILLE CEDEX Téléphone : 04 50 97 19 01 Fax : 04 50 25 65 72 cdif.bonneville@dgfip.finances.gouv.fr



Mme Roger et Josiane MATTEL
6 chemin de la choveltaz d'en haut
74170 Les Contamines Montjoye
Tel : 06.7599 4142.

Les Contamines, le 3 Juin 2025

Objet : acquisition en Partie de la parcelle G 3297

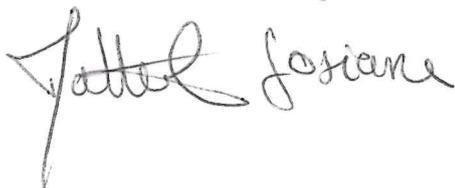
Monsieur le Maire,

Nous entendons exercer notre droit
de Priorité pour acquérir la portion riveraine
à notre propriété de la parcelle cadastrée G
numéro 3297 au mup de cession de dis
eures le m².

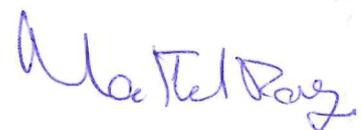
Nous restons à votre disposition pour tout
renseignement complémentaire.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, l'expression
de nos salutations distinguées

Mme MATTEL Josiane



M. MATTEL Roger



Reçu en mairie propre le 03/06/2025



Genevieve Boëtter